



# Campagne de réadhésion

Réadhésion au régime d'assurance collective des employés syndiqués non syndiqués et non syndiquables (SNS-NS) du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS).



Vous avez jusqu'au  
**24 avril 2026**  
pour sélectionner  
les modules qui  
conviennent  
à vos besoins.

**Votre participation à la  
campagne est essentielle!**

1. Communiquez avec votre administrateur pour obtenir tous les documents ou si vous avez des questions.
2. Remplissez les sections *B. Identification de l'adhérent* et *C. Choix de module et de statut de protection* du formulaire de réadhésion. Trouvez votre numéro de certificat sur votre carte d'assurance Desjardins.
3. Remettez votre formulaire à votre administrateur.



[desjardins.com/adherent](https://desjardins.com/adherent)